

CIRALE - ENVA

14430 Goustranville

Tél : 02.31.27.85.56

Email : cirale@vet-alfort.fr

Fiche d'information à destination des propriétaires avant une consultation au CIRALE

Votre vétérinaire traitant nous a référé votre cheval et vous avez prochainement rendez-vous au CIRALE. Lors de la consultation, votre cheval va subir successivement un examen clinique et dynamique approfondi et une série d'examens complémentaires, au cours desquels il peut être exposé à des risques d'accidents ainsi que son entourage.

1- Examen dynamique du cheval :

Pour faciliter et améliorer la contention du cheval lors de son examen, nous examinons tous les chevaux en filet. Si vous ne souhaitez pas mettre un filet à votre cheval, vous endossez la responsabilité de sa contention tout au long de l'examen.

2- Injections intra-veineuses et sédation :

Pour la réalisation des examens d'imagerie, les chevaux doivent être tranquilisés dans la majorité des cas. Votre cheval recevra donc une (ou plusieurs) injection(s) intra-veineuse(s) d'un sédatif. Les risques inhérents à toute injection intra-veineuse sont les réactions locales, les ponctions ou injections artérielles, les hématomes, ou les phlébites. Des réactions paradoxales ou allergiques après l'injection du tranquillisant sont décrites par les laboratoires dans de très rares cas, mais n'ont jusqu'à aujourd'hui jamais été observées sur les chevaux examinés au CIRALE depuis 1999.

Par ailleurs, l'injection d'un sédatif rend votre cheval positif à un contrôle anti-dopage dans les jours suivants (délai précisé sur l'ordonnance systématiquement fournie après la consultation, et dépendant du produit injecté).

Pour les examens d'imagerie avancée (scintigraphie et IRM), la mise en place d'un cathéter permet d'éviter les ponctions répétées des veines jugulaires. En revanche, quelques complications peuvent apparaître : hématome ou œdème localisé, phlébite, voire dans de rares cas cassure de la tubulure à la jonction des ailettes.

3- Réalisation optimale des examens d'imagerie :

Pour une lecture optimale des radiographies de pieds, celles-ci doivent être réalisées sans fers, donc votre cheval devra être déferré par nos soins.

Pour l'échographie, les zones à examiner doivent être préalablement tondues. Dans certains cas rares, des lymphangites et/ou papules passagères peuvent être observées sur les zones tondues des membres dans les jours suivant la consultation. La tonte est également nécessaire pour la mise en place du cathéter en regard du sillon jugulaire, et pour la réalisation d'injections thérapeutiques intra-articulaires ou paravertébrales.

Veuillez nous signaler expressément si vous ne souhaitez pas que votre cheval soit déferré ou tondu.

4- Examen échographique transrectal :

Cet examen permet notamment l'évaluation des articulations lombo-sacrées et sacro-iliaques. Elle comporte néanmoins certains risques notamment de lésions de la muqueuse rectale voire de lacération rectale (fréquence 1/20 000). En cas d'accident, des soins médicaux voire chirurgicaux sont impératifs. La mort du cheval peut être l'évolution finale de ce type d'accident malgré les soins dans des cas exceptionnels.

4- Réalisations d'anesthésies diagnostiques et d'injections thérapeutiques (infiltrations) :

Des anesthésies diagnostiques, nerveuses ou intra-articulaires, sont réalisées lorsque la localisation de la boiterie n'a pu être établie avec certitude. Les risques inhérents aux anesthésies tronculaires nerveuses sont des réactions locales et dans de rares cas des infections ou des fractures. Les risques post-injections intra-articulaire ou paravertébrale comprennent des inflammations locales, des arthrites inflammatoires ou septiques (pouvant nécessiter un lavage articulaire), des abcès et la fourbure (lors d'injection de stéroïdes à visée thérapeutique).

5- Risques médicaux pendant l'hospitalisation du cheval :

Les chevaux qui subissent des examens d'imagerie avancée, notamment une scintigraphie, doivent rester hospitalisés au centre pendant plusieurs jours. Durant cette phase d'hospitalisation, certains chevaux peuvent présenter une réduction du transit intestinal et développer des coliques. Nous vous demandons de nous prévenir lors de votre arrivée si votre cheval a déjà fait des crises de coliques.

Dans le cas où votre cheval présenterait des symptômes justifiant de le référer (coliques, plaies,...), vous serez immédiatement prévenu par téléphone, et vous devrez nous indiquer la clinique où vous souhaitez que nous envoyions votre cheval pour traitement (en l'absence de choix de votre part, les chevaux sont transportés vers la structure chirurgicale la plus proche, à savoir la Clinique de la Côte Fleurie, Deauville).

Dans le cas où votre cheval présenterait des signes cliniques justifiant une prise en charge en première intention par le CIRALE, les complications potentielles sont celles liées aux injections à réaliser (phlébite, abcès, choc).

En présentant son cheval en consultation au CIRALE, le propriétaire ou son représentant autorisé reconnaît avoir été informé par cette fiche, avoir parfaitement compris et accepté les conditions d'examen d'un cheval au CIRALE et les risques inhérents aux différentes étapes de cet examen. Enfin l'ensemble des examens réalisés ne garantit pas de mettre en évidence de manière exhaustive toutes les anomalies de l'appareil locomoteur.

La limite maximale d'Assurance RCP du CIRALE-ENVA est de 800 000€. Par conséquent, le propriétaire d'un cheval dépassant cette valeur relève en garantie le CIRALE-ENVA en le présentant en consultation au Centre.

En cas de question relative au futur examen de votre cheval, nous vous invitons à nous contacter au 02-31-27-85-56.